



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ CONJOINT
DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU MINISTÈRE DES ARMÉES**

Paris, le 3 août 2023

Niger – Opérations d'évacuation

Dans le contexte de violences contre l'ambassade de France et de la fermeture de l'espace aérien nigérien, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère des Armées ont, à la demande du Président de la République, lancé une opération d'évacuation des ressortissants français et étrangers qui souhaitaient quitter le pays.

Les mardi 1^{er} et mercredi 2 août, notre ambassade à Niamey, le centre de crise du ministère des Affaires étrangères, et le centre de planification et de conduite des opérations du ministère des Armées (CPCO), ont évacué un total de 1079 personnes, dont 577 ressortissants français. Cette opération d'évacuation a été menée par des avions militaires français.

Des ressortissants de 50 autres nationalités ont également été évacués par la France, notamment européennes (Allemagne, Autriche, Belgique, Italie, Portugal, Suède, Pays-Bas, Espagne, Finlande, Roumanie, Danemark, Luxembourg, Pologne, Slovaquie, Suisse, Géorgie, Royaume-Uni), africaines (Bénin, Sénégal, Ghana, Guinée, Madagascar, Mali, Nigéria, Tchad, Congo, Ethiopie, Botswana, Cameroun, Cap-Vert, Gabon, Côte d'Ivoire, Maroc, Mauritanie, Togo, Tunisie), d'Amérique (États-Unis, Canada, Brésil, Colombie, Bahamas), d'Asie (Inde, Japon, Vietnam, Corée du Sud), d'Océanie (Australie) et du Moyen-Orient (Liban, Turquie, Turquie).

Le ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer, à travers l'action des médecins de la sécurité civile qui ont médicalisé un vol ainsi que le ministère de la Santé, impliqué pour la prise en charge à l'arrivée des cas médicaux, ont également contribué à cette opération.

Dans un esprit de solidarité européenne et dans le but de proposer aux pays européens de faire bénéficier leurs ressortissants qui le souhaitaient des vols qu'elle a mis en place, la France a pris l'initiative d'activer le mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU). Elle a inclus d'emblée à la planification des opérations d'évacuation le cas des ressortissants européens.

Afin de coordonner cette opération, le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui a mis en place une cellule de crise depuis le dimanche 30 juillet, a été en contact permanent avec nos ressortissants sur place et tous nos partenaires. Les moyens militaires de nos armées mobilisés pour assurer la sécurité des ressortissants ont également contribué à la réussite de ces évacuations.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICO**

Centre media du ministère des Armées

60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15